

Ecrit par Linda Mansouri le 26 juin 2021

APS solidarité : Intermarché de Pernes-les-Fontaines remet des fauteuils roulants recyclés à l'Office de tourisme



Le [Plan Bécane](#) du fonds de dotation [APS Solidarité](#) donne une seconde vie à des fauteuils roulants en revalorisant des fauteuils inutilisés pour les mettre gratuitement à disposition d'associations, d'établissements recevant du public ou d'événements qui souhaitent favoriser l'inclusion et l'accès à tout pour tous.

Les 10 salariés en insertion professionnelle de l'Association ATOL [ACI - Jette pas mon fauteuil](#) à Châteaurenard remettent d'aplomb les fauteuils un peu fatigués. Ces 11 bécanes recyclées sont ensuite mises à disposition des acteurs du territoire : l'Epicerie solidaire [Anatoth](#) à Pernes, le [CCAS à Pernes](#), l'office de tourisme à Pernes, le centre de vaccination Covid 19 de la [Ville de](#)



Ecrit par Linda Mansouri le 26 juin 2021

Chateaurenard. Mais également pour les projets pédagogiques du collège Simone Veil : le club techno et la mini-entreprise Recycl Handy. Cette opération est rendue possible grâce à la générosité des mécènes dont Intermarché Pernes-les-Fontaines. Audrey Nitard, PDG d'Intermarché Pernes-les-Fontaines a souhaité s'engager dans cette chaîne de solidarité locale et durable.

Economie circulaire et insertion

La participation d'Intermarché Pernes-les-Fontaines a des impacts positifs sur trois volets : l'économie circulaire, l'insertion professionnelle et l'inclusion des personnes vulnérables. « Notre objectif est de sortir les personnes fatigables de leur isolement et promouvoir un usage temporaire des B-canettes : fauteuil un jour, pas fauteuil toujours. »

« Eviter que des personnes en perte d'autonomie s'interdisent des activités. »

Pour L'office du tourisme: « l'objectif est de généraliser le dispositif que l'on croise fréquemment dans les musées. Aujourd'hui de nombreux musées sont équipés de fauteuils si les visiteurs sont fatigués. De la même manière pour les visiteurs de Pernes: la finalité est d'éviter que des personnes en perte d'autonomie s'interdisent des activités. Cela permet également de créer du lien social en réintégrant nos ainés dans ces activités. »

Pour le CCAS : « en mettant une Bécane à disposition des activités et des intervenants du CCAS comme les aides à domicile, on souhaite faciliter l'accès à des activités mises de côté à cause de la potentielle fatigue. »